



LE TRAIT D'UNION

JOURNAL DES ASSOCIATIONS ET DE LA MUNICIPALITE N° 57

Juin - Juillet - Août - Septembre 2021

INFORMATIONS DIVERSES

❖ Elections régionales et départementales – Dimanches 20 et 27 juin

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. En raison des conditions sanitaires, elles se dérouleront exceptionnellement à **la Salle des Fêtes « la Tazonnière »**. Comme partout, le masque est obligatoire et il est conseillé d'apporter son stylo.

❖ Don du Sang

L'association a organisé une collecte de sang le 14 mai 2021, avec une très bonne participation puisque 41 personnes ont pris de leur temps pour venir dont 2 nouveaux donneurs. 38 poches de sang ont été prélevées.

L'amicale remercie très chaleureusement les donneurs.

Annie ROCHOUX

Amicale des Donneurs de Sang

❖ Rappel

Suite à des constatations ces derniers mois, nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits et passibles de poursuites pénales.

De même, vous êtes invités au point de tri à mettre vos déchets dans les bacs prévus à cet effet.

Nos communes se sont organisées pour que les déchets soient collectés dans de bonnes conditions.

A chacun d'avoir un comportement civique et responsable pour respecter notre cadre de vie et le travail des agents communaux.

❖ « Secrets de fabrique » - Samedi 12 juin à 15h

La Grange aux Pianos va rouvrir ses portes avec une séance destinée à faire découvrir les coulisses d'un établissement culturel, dans le cadre du dispositif « Secrets de Fabrique » mis en place par le Département et l'Agence d'Attractivité de l'Indre (A2i). L'entrée est libre. Le nombre de places étant limité pour cette séance d'ouverture, les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de l'A2i par téléphone au 02.54.07.43.44 ou sur le site internet www.secretsofabrique36.fr

Le Festival d'été proprement dit débutera le 30 juillet et se poursuivra pendant tout le mois d'août avec des concerts de musique de chambre, un opéra, des récitals en formule intérieur - extérieur et de nombreuses surprises dont vous pourrez découvrir le détail et les modalités de réservation dans les prochains jours sur le site internet <https://www.la-grange-aux-pianos.com>

POINT D'ETAPE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le travail quotidien de celles-ci a pour objectif de donner à Chassignolles et à ses habitants les moyens de bien vivre dans un environnement de qualité.

Commission Développement, habitat, activité économique : Dominique Yvernault

Développement – Aménagement :

- 1 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF :** Suite à appel d'offres, le bureau d'étude retenu pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, SARL DUPUET FRANCK, débute sa mission le 1^o juin. La commission a préparé son arrivée en recherchant les informations nécessaires à son travail et en analysant la situation de la commune. Sa mission doit nous permettre de délimiter le secteur d'intervention, localiser l'installation d'épuration en lien avec les services de la police de l'eau, préparer les choix techniques et les dossiers d'aides financières, nous aider dans la consultation des bureaux d'étude pour le choix du maître d'œuvre qui supervisera les travaux de création de la station et des réseaux collecteurs. En l'attente, nous prenons contact avec les propriétaires concernés.
- 2 - ENERGIE CHAUFFAGE :** L'ADAR CIVAM, en lien avec ADEFIBOIS, démarre la pré-étude financée par le Conseil Régional. La réflexion se poursuit. Il nous faudra visiter des réalisations (Neuvy-Saint-Sépulchre, Saint-Plantaire, Crozon-sur-Vauvre), afin d'élaborer notre projet.
- 3 - AMENAGEMENT :** Nous poursuivons les réflexions sur les aménagements du centre bourg, en lien avec la Maison des Traditions et l'église. Pour ce faire, nous nous entourons des compétences nécessaires avant de proposer un projet cohérent.

Habitat :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est toujours en cours d'élaboration à l'échelle de la Communauté de Communes. Nous défendons nos positions dans un contexte très restrictif pour les constructions nouvelles.

Ce PLUi figera des situations pour les 15 prochaines années. Afin de ne pas limiter les possibilités de rénovation dans les hameaux, nous inventorions les bâtiments agricoles désaffectés qui pourraient changer de destination. Merci aux propriétaires de se manifester auprès de la mairie pour éviter les omissions. Les rénovations dans les hameaux, nombreuses actuellement, sont une belle opportunité pour accueillir à Chassignolles une population nouvelle.

Activité économique :

« **Le panier de Célestine** » achève les formalités administratives, toujours longues lors d'une création de commerce. L'ouverture est prévue le mardi 15 juin (voir agenda)

D'autres activités ont vu ou vont voir le jour :

- Lucie GERMANIQUE, vétérinaire, a créé une activité de médecine des animaux de compagnie, phytothérapie, physiothérapie qu'elle exerce au domicile des clients. Voir l'article en page 7.
- Wilfried LORAND installera tout prochainement son activité de motoriste aux Girauds, dans les anciens ateliers de la menuiserie MOULIN.

Divers projets sont actuellement à l'étude. A nous d'être à l'écoute et de les accompagner.

1 - VOIRIE

1 - 1 Entretien réalisé par les services techniques :

La campagne d'entretien des fossés avec le nouveau tracteur, équipé de la cureuse, a donné d'excellents résultats tant par la qualité du travail réalisé que par l'importance du linéaire traité cette année. Le conducteur a travaillé à partir d'un programme d'interventions établi par les membres de la commission travaux. Celui-ci a permis d'établir un budget d'entretien de la voirie sur la mandature et couvre la totalité de la commune.

Au cours des 4 premiers mois de l'année, de nombreuses demandes de pose de buses en entrées de propriétés nous ont également été demandées. Elles ont toutes été satisfaites.

Pour les semaines à venir seront programmées des réfections ponctuelles de voirie.

La campagne pour le fauchage des accotements vient de démarrer.

1 - 2 Travaux à confier à des entreprises et à lancer dans les prochains mois :

- La remise en état du chemin reliant le « Fourniou » à « Erat ».
- La réfection de la couche de roulement des voiries revêtues (béton bitumineux et/ou revêtement mince coulé à froid)
- A la suite de l'accident au lieudit « La Cour » sur la VC5, le remplacement du garde-corps endommagé sera pris en charge par l'assureur du conducteur (après expertise). La commune va profiter de cette intervention, réalisée par la société SEGEC de La Châtre, pour remplacer l'autre garde-corps pour la somme de 2 180,10 € TTC.

2 – AUTRES TRAVAUX

2 - 1 Travaux en lien avec la Commission « Habitat et développement économique »

Le projet d'assainissement du centre-bourg prend forme : nous intervenons actuellement auprès des habitants concernés afin de circonscrire les habitations qui pourraient être raccordées au réseau. Nous travaillons également sur les solutions envisageables pour l'implantation du traitement et sur les recherches de financement.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 mai dernier pour proposer l'entreprise à retenir pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Sur les 5 sociétés consultées, seules 2 ont remis une offre.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir la SARL DUPUET Frank Associés (Tours) pour un montant de 16 380,00 € TTC.

2 - 2 Travaux en lien avec la Commission « Bien vivre ensemble / solidarité »

La commande des travaux nécessaires à la sécurisation de l'alimentation électrique du stade de football a été passée à la société SEGEC pour un montant de 4 904,80 € TTC (hors travaux de terrassement). Il est prévu que ce chantier soit réalisé dans le courant du mois de juin.

La commande concernant le remplacement des équipements de chauffage des vestiaires et l'installation d'une gestion de l'éclairage extérieur de ces derniers a été passée en fin d'année dernière auprès de la SARL JD de La Châtre pour un montant de 2 778,01 € TTC. Cette intervention devrait être réalisée fin août/début septembre.

La commande pour l'engazonnement d'un terrain du stade a été passée à l'entreprise « JARDINS EN BERRY » (Le Magny) pour un montant de 7 113,34 € TTC, hors fourniture des fertilisants (environ 1 000,00 € TTC), dont l'épandage des fertilisants sera réalisé par le personnel communal.

Il est prévu de faire valider notre projet de remplacement du mur pare-balles du stand de tir par un responsable de la Fédération de Tir avant travaux et de rechercher les aides pouvant être accordées.

2 - 3 Travaux en lien avec la Commission « Maison des Traditions »

Concernant le projet de construction de la réserve, un contrat de maîtrise d'œuvre a été passé avec le cabinet d'architecture AUTISSIER de La Châtre pour un montant de 13 230,00 € TTC, comprenant également le projet d'extension du bâtiment des services techniques (voir plus loin).

La réserve se situerait à l'emplacement d'une zone parking de la salle des fêtes située dans le prolongement du terrain des services techniques. Cette implantation se situe dans le périmètre protégé de l'église avec les contraintes qui s'y rattachent.

2 - 4 « Valorisation du patrimoine bâti »

2 - 4 - 1 Avancement des travaux de rénovation du logement attenant à l'école (essentiellement réalisés par le personnel des services techniques) :

A l'origine, seule la rénovation du rez-de-chaussée était envisagée (hors cuisine), puis il a été décidé, à l'occasion du vote du dernier budget, de rénover la totalité du logement.

L'ancien locataire a été relogé dans un autre logement communal.

➤ *Au rez-de-chaussée*

- La démolition des planchers bois et leur remplacement par un dallage béton armé sont achevés. A l'occasion du décapage du sol du couloir, il a été constaté que la poutraison en bois située au-dessus de l'accès à la cave était fortement dégradée. Il a donc été procédé à la démolition totale de cette partie de dallage et à sa reconstruction (poutrelles-hourdis isolants).
- Tous les réseaux existants ont été déposés et remplacés pour être mis aux normes.
- L'isolation des murs périphériques est achevée.

Les principaux travaux restant à réaliser sont les suivants : la pose des menuiseries intérieures, le carrelage, la pose des équipements sanitaires et les peintures.

➤ *A l'étage*

Seules les menuiseries extérieures ont été posées.

2 - 4 - 2 Restauration de l'église :

Le cabinet de Marie Pierre NIGUES est intervenu les 24 et 25 mai derniers pour expertiser la structure de l'église, sa charpente et sa couverture. Nous sommes dans l'attente de leur diagnostic.

Le cabinet d'Aline BERELOWITSCH était intervenu du 5 au 9 octobre dernier pour réaliser le sondage des parois intérieures à la recherche de peintures murales. Le rapport remis fait état d'un coût de restauration de la totalité de celles-ci évalué à 180 000,00 € TTC. Aucune décision n'est prise à ce jour quant à ce sujet.

2 - 4 - 3 Construction de l'abri pour le matériel des services techniques :

Ce projet, ouvert sur 2 faces, représenterait une surface couverte de 95 m², accolé au pignon nord du bâtiment existant. Les travaux seraient réalisés simultanément avec ceux de la réserve de la Maison des Traditions. Comme pour la construction de la réserve, les réseaux extérieurs au bâtiment seraient réalisés par le personnel des services techniques.

2 - 4 - 4 Travaux dans l'école :

- La rénovation des 3 salles de classe sera réalisée sur deux années. Carrelage et peintures seront confiés à des entreprises.
- Il est prévu, après la fin des contraintes sanitaires, de réaliser la fermeture vitrée du préau pour un montant estimé à 17 000,00 € TTC, afin de disposer d'un espace multi-activités.

Celui-ci pourra s'ouvrir largement sur la cour, si nécessaire. L'amélioration de l'acoustique ne s'étudiera qu'après avoir réalisé cette première intervention.

- Une clôture de 1 m de hauteur sera posée sur le mur en maçonnerie de la cour par la SARL ALAPETITE (Feusines) pour un montant de 3 096 € TTC.

2 - 4 - 5 – Ancien presbytère :

Le remplacement de menuiseries bois présente un caractère d'urgence : il sera réalisé cette année par la SAS EB-RB (Neuvy-St-Sépulchre) pour un montant de 7 056,00 € TTC.

Commission RPI : Patrick Blin

1 – LES EFFETS DU COVID A L'ECOLE : En raison de la propagation du virus, les écoles ont été identifiées comme des lieux de contamination. Le nouveau protocole sanitaire du 28 janvier 2021 a imposé le port du masque « grand public » à tous les élèves des écoles élémentaires, y compris pendant le temps de cantine, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson. Pendant le temps de repas, la distanciation entre les groupes d'élèves a été étendue à deux mètres, distance déjà respectée suite au ré-aménagement de la cantine à la rentrée de septembre. De ce fait, le règlement de la restauration scolaire a été actualisé avec prise d'effet au 8 février 2021.

A compter du 5 avril, une semaine de cours en distanciel a été mise en place, suivie des deux semaines de vacances de printemps qui ont été avancées.

Dès la rentrée du 26 avril, un nouveau protocole stipule que le premier cas positif confirmé entrainera la fermeture de la classe durant 7 jours. A ce jour, aucun cas positif confirmé n'a été détecté dans les classes du RPI. Les deux agents communaux en poste à la cantine sont vaccinés contre la Covid.

2 – CONSEIL D'ECOLE DU 9 FEVRIER 2021 : Les directrices d'écoles ont annoncé la prévision des effectifs pour la rentrée 2021-2022. Malgré la baisse du nombre d'élèves, les 5 classes du RPI sont conservées.

De nombreuses manifestations et activités extérieures ont été annulées pour les deux écoles. Les enseignants suivent au jour le jour l'évolution de la situation en espérant pouvoir offrir à leurs élèves un souvenir marquant d'ici la fin de l'année scolaire.

3 – REMPLACEMENT DE L'AGENT DE RESTAURATION : Thérèse, cantinière à l'école Charles Yvernault depuis 3 ans, part en retraite le 1er août. Le recrutement d'un nouvel agent a été lancé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, de Pôle Emploi et sur la page facebook de la commune. Les candidatures parvenues à la mairie sont à l'étude. Les candidats sélectionnés seront reçus prochainement pour un entretien, et le recrutement sera effectif à partir du 23 août.

Commission Maison des Traditions : Benoît Maistre

Comme annoncé, la Maison des Traditions a rouvert ses portes le 19 mai pour accueillir les visiteurs.

Chacun attendait cette ouverture avec impatience mais aussi avec un peu d'appréhension, car cela faisait plus d'un an que personne n'avait pu entrer dans les lieux compte tenu des conditions sanitaires nationales. Nettoyage et petites réparations ont mobilisé salariés et bénévoles pour préparer au mieux cet événement.

Nous avons pu aussi rassembler une partie des objets de la collection jusqu'alors entreposés chez Pierre Chaput et François Noc, lesquels souhaitent récupérer les locaux mis à disposition de la commune. C'est aussi une nouvelle étape, qui nous donne l'occasion de les remercier pour leur engagement au fil des années.

En attendant la construction d'une réserve dédiée au musée, ces objets ont été entreposés dans une partie des locaux des services techniques.

La saison 2021 est donc entamée avec de nouvelles animations qui, nous l'espérons, vous feront prendre le chemin de la Maison des Traditions !

A bientôt !

Commission Solidarité, Bien-vivre ensemble et Communication : Céline Huvé

- 1 – STADE :** Les travaux de sécurisation de l'alimentation électrique, de rénovation d'équipements de chauffage et de ré-engazonnement de la pelouse vont permettre aux associations sportives d'évoluer dans de meilleures conditions. La pelouse d'un des terrains sera remise en service pour la saison 2022/2023.

Le Football Club Bas-Berry est amené à déplacer une partie de ses entraînements et matchs de la saison 2021/2022 sur les stades à Crevant et à Le Magny. La municipalité est consciente de la gêne occasionnée par les travaux, mais ceux-ci sont indispensables pour que les amateurs de football aient plaisir à rejouer sur une pelouse de qualité.

- 2 – VIE ASSOCIATIVE :** Le déconfinement nous permet de pouvoir retrouver un peu de la vie sociale jusqu'alors mise à l'arrêt, tout en respectant les mesures sanitaires. Nous espérons tous que cela sera durable pour permettre à chaque association de reprendre son activité.

Toutefois la baisse des effectifs des bénévoles est une des craintes de cette reprise et plusieurs associations ont déjà fait part de leurs inquiétudes. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie ou à prendre contact avec le responsable de l'association qui vous intéresse, dont les coordonnées figurent sur le bulletin municipal et le site internet de la municipalité.

- 3 – BIBLIOTHEQUE DE CHASSIGNOLLES :** La fréquentation et le prêt de livres ont très fortement diminué depuis quelques années, jusqu'à disparaître totalement avant même le début de la pandémie. De nombreux lecteurs chassignollais se sont tournés vers la bibliothèque de La Châtre, tête de réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes. Celle de Chassignolles va donc adapter son activité en conséquence.

Trois nouveaux bénévoles, Mesdames Saint-Voirin, Maistre et Monsieur Jourdain, s'investissent depuis quelques mois dans la reprise de cette activité, pour proposer diverses formules :

- L'accueil et le prêt de livres pour les enfants de l'école sur le temps scolaire en lien avec les enseignants dès la rentrée de septembre.
- Le portage à domicile de tout livre ou document pour les personnes ne pouvant se déplacer à La Châtre.
- Des séances de lecture de textes autour d'un thème, d'un auteur ou d'un livre.
- Des rencontres de lecteurs pour partager et faire découvrir leurs livres « coup de cœur ».

Certaines de ces animations vous sont proposées dans l'agenda de ce numéro. N'hésitez pas à laisser vos coordonnées en mairie si vous souhaitez un portage à domicile.

Focus sur Lucie Germanique, une vétérinaire indépendante installée à Chassignolles sous le nom d'entreprise « Giroflée Vet 36 »

Lucie est une jeune femme de 37 ans, vivant à Chassignolles depuis 2015.

Vétérinaire indépendante, elle intervient à domicile pour soigner les animaux de compagnie. Passionnée par son métier, elle s'est formée au fil des ans à diverses approches de la médecine pour animaux.

A la suite de sa formation initiale de vétérinaire en double orientation chiens et chats et animaux de rente à Maisons-Alfort, elle est venue faire son stage de fin d'étude en rurale allaitante à la clinique vétérinaire de La Châtre. Ce fut son premier contact avec cette région.

Son désir de se former plus encore l'a faite se déplacer ensuite en Picardie pour pratiquer sur le terrain la médecine bovine laitière en plus des domaines déjà maîtrisés.

Forte de cette expérience, elle a intégré la clinique vétérinaire de La Châtre en 2011, puis elle s'est installée à Chassignolles. Elle a ensuite complété sa formation traditionnelle vétérinaire, par l'obtention d'un Diplôme Universitaire de Phytothérapie à Clermont-Ferrand en 2017 et une formation vétérinaire de physiothérapie en 2020, l'équivalent de la kinésithérapie pour l'homme.

C'est donc avec de nombreuses cordes à son arc qu'elle soigne vos animaux à domicile. Aux soins de médecine conventionnelle tels que vaccination, identification, pathologie courante, analyses sanguines, urgences, elle ajoute les soins de phytothérapie-aromathérapie pour grands et petits animaux et la physiothérapie pour les chiens et chats. Ce sont pour elle des soins complémentaires à la médecine traditionnelle permettant, entre autres, d'éviter ou de mieux préparer une intervention chirurgicale et de permettre une meilleure récupération ensuite, de limiter les doses ou compléter les traitements médicamenteux classiques

Pour apporter plus de possibilité à ses interventions, Lucie a pour projet de s'équiper d'un échographe, d'un laser et de se former à la physiothérapie pour chevaux.

Vous trouverez ci-dessous toutes ses coordonnées :

Vétérinaire à domicile
Dre Germanique Lucie, Giroflée Vet 36
Médecine des animaux de compagnie, phytothérapie, physiothérapie
12, les Girauds;
36400 CHASSIGNOLLES
06 28 34 42 50
germaniquevet36@gmail.com
www.facebook.com/DreGERMANIQUELucie

L'association FAMILLES RURALES :

Connaissez-vous bien l'association FAMILLES RURALES ? Pour beaucoup de personnes de Chassignolles : C'est le maintien à domicile, et le club joie de vivre. En fait, les missions de ce mouvement sont méconnues !

L'engagement de FAMILLES RURALES c'est : DEFENDRE LES INTERETS DES FAMILLES EN MILIEU RURAL TOUT AU LONG DE LA VIE :

- Accueil de la petite enfance
- Accueil de loisirs
- Activités culturelles
- Soutien aux personnes âgées
- Défense des consommateurs
- Aide dans la vie familiale

Rendez-vous sur le site Internet : www.webdesfamilles.fr pour découvrir toutes les actions et services que peut rendre cette association.

Actuellement Familles Rurales distribue les cartes d'adhésion 2021 et souhaiterait plus de participants. Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez pas à soutenir le mouvement !!! Pour être plus forts, il faut que nous soyons plus nombreux ! Il nous faut du « sang neuf » ! Venez vous joindre à nous ! Demandez votre carte ! Une Carte coûte 24 € et est valable pour une famille entière (association loi 1901 donc possibilité de réduction d'impôt de 66%).
L'association accepte aussi les dons.

Si vous souhaitez nous rejoindre, envoyez votre chèque de 24 € (à l'ordre Familles Rurales de Chassignolles) avec vos coordonnées à **Madame Michèle POITRENAUD, 4 Les Garennes 36400 CHASSIGNOLLES** qui vous retournera votre carte d'adhésion.

Le bureau de l'association s'est réuni le 18 mars 2021. Il a été décidé que l'Assemblée Générale des années 2019 et 2020 se ferait par consultation écrite. Les adhérents recevront bientôt les documents leur permettant de voter.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

A vos agendas !



Samedi 12 juin à 15h : « Secrets de fabrique »

Venez découvrir les coulisses du métier de pianiste.
Entrée libre, nombre de place limitée, réservation obligatoire auprès de l'Agence d'Attractivité de l'Indre (voir article page 1)

La Grange aux Pianos



Mardi 15 juin : ouverture du commerce « Le panier de Célestine »

L'épicerie située 17 rue des Echoppes vous propose des produits frais, des produits locaux, des produits en vrac, du vin, des produits de première nécessité, ainsi que le dépôt pain jusqu'ici en place à l'agence postale communale .



Dimanche 20 juin 2020 – de 8h00 à 18h00

Dimanche 27 juin 2020 – de 8h00 à 18h00

Salle des Fêtes « la Tazonnière »



Vendredi 9 juillet – 15h00

Atelier « La Maison des Traditions laisse son empreinte »

Public familial (à partir de 6 ans)

Viens t'initier à l'impression végétale en fabriquant de jolies décorations !

Tarif : 3€ enfant et 5€ adulte

Réservation obligatoire (places limitées) : 02 54 48 00 57

Exposition temporaire
« Au fil de la collection »

Du 10 juillet au 12 septembre

La crise sanitaire, sans précédent, liée à la pandémie du Coronavirus, a fermé les musées pendant plusieurs mois et a amené les équipes à adapter leur travail en fonction de cette pandémie. Pour beaucoup d'entre elles, elles ont fait le choix de mettre en œuvre l'inventaire ou le recollement de leurs collections permanentes. Au même moment, la Maison des Traditions a, quant à elle, fermé ses portes en 2020 afin d'effectuer, pour la première fois, ce travail sur sa propre collection permanente pour la première fois, avec l'aide de bénévoles. Cette exposition sera l'occasion d'aborder la question de la collection et du travail d'inventaire tout en vous présentant la restitution de la première partie du travail exécuté sur celle de la Maison des Traditions.

Exposition incluse dans le tarif d'entrée du musée



Mardi 13 juillet – 15h00

Focus sur... - Public adulte

Découverte d'un objet dans l'exposition temporaire

Tarif : 5€ adulte

Réservation obligatoire (places limitées) : 02 54 48 00 57



Samedi 17 juillet - 15h30 et 18h30

Dimanche 18 juillet-15h30

Visite théâtralisée : « Quatre saisons sur la terre de Chassignolles » par la compagnie Oreille à Plumes – Tout public

Ce spectacle déambulatoire dans les rues de Chassignolles, en quatre tableaux, raconte la vie d'une ferme et de ses habitants à chacune des saisons et à des époques différentes.

Tarif : 3 € enfant et 5 € adulte.

Réservation obligatoire à l'office de tourisme de La Châtre : 02 54 48 22 64

Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT) financé par la Région Centre, et en association avec la Communauté de Communes de La Châtre - Ste Sévère



Lundi 19 juillet – 14h30

- Sieste littéraire – Tout public – 14h30

Allongés dans un transat ou sur l'herbe, dans le jardin de la Maison des Traditions, lâchez prise tout en écoutant des extraits de romans lus par une médiatrice du musée. Venez découvrir ou redécouvrir des auteurs du XIXe siècle ou plus contemporains ! laissez-vous porter par les mots, le regard sur le monde rural de Gillian Tindall, de George Sand, de Maupassant...

Durée : 30 mn

- Visite commentée du parcours permanent – tout public – 16h00

Tarif : 5 € (sieste littéraire + visite libre du musée)

Tarif : 6 € (sieste littéraire + visite commentée)





Jeudi 22 juillet – de 14h30 à 16h

« Le pré se livre aux merveilles » - Jeune public

Animation proposée par la bibliothèque de Chassignolles dans le cadre du dispositif national « Partir en livre »

La bibliothèque de Chassignolles participe pour la première fois à cette opération nationale et vous donne rendez-vous dans le jardin de la Maison des Traditions.

Organisé par le Centre National du Livre sous l'impulsion du Ministère de la Culture, Partir en Livre sort les livres des étagères pour aller à la rencontre des jeunes publics sur leurs lieux et temps de loisirs, afin de transmettre le plaisir de lire et redonner au livre sa valeur de divertissement. Venez découvrir et entendre des histoires merveilleuses de l'édition 2021. Ce moment autour des livres sera suivi d'un goûter.

Thème de la 7^e édition : Mer et Merveilles

Gratuit

Parc de la Maison des Traditions

Vendredi 23 juillet – 16h00

La Maison des Traditions dans tous les sens – Public tout-petits (de 3 à 6 ans)

Viens participer à un magnifique voyage dans le temps au travers des 5 sens !

François le paysan, avec sa drôle de machine à remonter le temps, a parcouru les siècles à la recherche de ses ancêtres. De retour au 21^{ème} siècle avec des valises remplies de souvenirs, sa machine tombe en panne et les valises sont éparpillées dans le musée. Retrouve-les et découvre leur contenu.

Un magnifique voyage dans le temps au travers des 5 sens !!

Tarif : 3€ pour les enfants, gratuit pour les adultes.

Réservation obligatoire (places limitées) : 02 54 48 00 57

Lundi 26 juillet – 14h30

- **Sieste littéraire – Tout public – 14h30**

Allongés dans un transat ou sur l'herbe, dans le jardin de la Maison des Traditions, lâchez prise tout en écoutant des extraits de romans lus par une médiatrice du musée. Venez découvrir ou redécouvrir des auteurs du XIX^e siècle ou plus contemporains ! Laissez-vous porter par les mots, le regard sur le monde rural de Gillian Tindall, de George Sand, de Maupassant...

Durée : 30 mn

- **Visite commentée du parcours permanent – tout public – 16h00**

Tarif : 5 € (sieste littéraire + visite libre du musée)

Tarif : 6 € (sieste littéraire + visite commentée)

Mardi 27 juillet – 15h00

Focus sur... - Public adulte

Découverte d'un objet dans l'exposition temporaire

Tarif : 5€ adulte

Réservation obligatoire (places limitées) : 02 54 48 00 57





Vendredi 30 juillet – 15h00

La Maison des Traditions ne mâche pas ses mots – public familial
(à partir de 6 ans)

Viens t'initier à la sculpture en papier mâché et repars avec ta création !
Tarif : 3 € enfant et 5 € adulte.

Réservation obligatoire (places limitées) : 02 54 48 00 57



Lundi 2 août – 14h30

- **Sieste littéraire – Tout public – 14h30**

Allongés dans un transat ou sur l'herbe, dans le jardin de la Maison des Traditions, lâchez prise tout en écoutant des extraits de romans lus par une médiatrice du musée. Venez découvrir ou redécouvrir des auteurs du XIXe siècle ou plus contemporains ! laissez-vous porter par les mots, le regard sur le monde rural de Gillian Tindall, de George Sand, de Maupassant....

Durée : 30 mn

- **Visite commentée du parcours permanent – tout public – 16h00**

Tarif : 5 € (sieste littéraire + visite libre du musée)

Tarif : 6 € (sieste littéraire + visite commentée)



Mardi 3 août – 15h00

Focus sur... - Public adulte

Découverte d'un objet dans l'exposition temporaire

Tarif : 5€ adulte

Réservation obligatoire (places limitées) : 02 54 48 00 57



Vendredi 6 août – 15h00

La Maison des Traditions feutre sa laine – à partir de 6 ans

Viens t'initier au feutrage ! Tu fabriqueras un joli tableau orné de couleurs et tu repartiras avec ta création !

Tarif : 3 € enfant et 5 € adulte.

Réservation obligatoire (places limitées) : 02 54 48 00 57



Dimanche 8 août – 16h00

« Dans l'antre du piano » avec Joël JOBE et Philippe NGUYEN, accordeurs et restaurateurs de pianos - Public familial

Métier de savoir-faire et de tradition, l'accordeur et le restaurateur utilisent des méthodes transmises de génération en génération pour entretenir, mettre en valeur les qualités de l'instrument ou donner une seconde vie aux pianos. Quand l'accordeur est lui-même un pianiste confirmé, il se sert de toutes les cordes à son arc pour donner de l'âme à l'instrument. Cette démonstration en situation réelle de deux métiers méconnus sera suivie d'un concert.

Cette animation et le concert sont proposés par la Maison des Traditions et se dérouleront à **la Grange aux Pianos.**

Renseignements : 02 54 48 00 57



Lundi 9 août – 14h30

- **Sieste littéraire** – Tout public – 14h30

Allongés dans un transat ou sur l'herbe, dans le jardin de la Maison des Traditions, lâchez prise tout en écoutant des extraits de romans lus par une médiatrice du musée. Venez découvrir ou redécouvrir des auteurs du XIXe siècle ou plus contemporains !

Laissez-vous porter par les mots, le regard sur le monde rural de Gillian Tindall, de George Sand, de Maupassant...

Durée : 30 mn

- **Visite commentée du parcours permanent** – tout public – 16h00

Tarif : 5 € (sieste littéraire + visite libre du musée)

Tarif : 6 € (sieste littéraire + visite commentée)



Mardi 10 août – 15h00

Promenade autour d'un village - Tout public **RDV devant l'église de Chassignolles**

Découverte de la commune : Eglise St Etienne, les granges à portaux d'hier à aujourd'hui... en passant par quelques autres lieux méconnus.

Les déplacements s'effectueront en voiture. Cette balade se terminera autour d'un pot de l'amitié.

Manifestation en partenariat avec le Pays de George Sand de la Communauté de Communes La Châtre et Ste Sévère.

Gratuit - Renseignements : 02 54 48 00 57



Vendredi 13 août – 15h00

La Maison des Traditions plante le décor – Public familial (à partir de 6 ans)

Viens créer le paysage de tes rêves tout en relief et haut en couleur !

Tarif : 3€ enfant et 5€ adulte

Réservation obligatoire (places limitées) : 02 54 48 00 57



Mardi 24 août – 15h00

Focus sur... - Public adulte

Découverte d'un objet dans l'exposition temporaire

Tarif : 5€ adulte

Réservation obligatoire (places limitées) : 02 54 48 00 57



Week-end du 4 et 5 septembre

Un week-end en compagnie de François NOC

Samedi 4 septembre – 15h30

Visite du parcours permanent par François Noc

Aujourd'hui, Président d'honneur de l'association des Amis de la Maison des Traditions et ancien conseiller municipal, à l'origine du musée avec Rémi Pirot, Maire de l'époque, François Noc vous propose de le suivre dans sa visite de la Maison des Traditions.



Dimanche 5 septembre – 15h00

Histoire d'une vie

Interviewé par Carole Foucault, Responsable de la Maison des Traditions, François Noc nous parlera de sa vie, de son travail d'agriculteur



Vendredi 10 septembre 2021 de 15h30 et 19h, salle des fêtes de Saint-Denis-de-Jouhet

Don du Sang



Samedi 11 septembre – 14h30 à la Bibliothèque de Chassignolles

Le livre de votre vie, animation gratuite proposée par les bénévoles de la bibliothèque de Chassignolles – tout public

Si un jour un livre, un poème, un texte, une BD a résonné en vous. Si son souvenir et sa lecture vous suivent encore, venez les partager avec nous. Vous pourrez lire un extrait de votre œuvre favorite ou simplement venir écouter les participants. Nous serons ravis de vous retrouver dans une ambiance conviviale autour d'un café ou d'un thé

Venez avec le livre qui a marqué votre vie et partagez-le !



Samedi 18 et Dimanche 19 septembre – de 14h00 à 18h00

« Journées européennes du patrimoine »

Découverte de la nouvelle exposition temporaire « Histoire de la Commune de Paris, 1871 »

Accès libre uniquement à cette exposition



Dimanche 19 septembre

Randonnée annuelle organisée par le Club de marche

Départ de La Tazonnière à partir de 7h30



« Histoire de la Commune de Paris 1871 »

Du 18 septembre au 3 octobre

A l'occasion du 150ème anniversaire de la Commune de Paris, 1871, cette exposition présentera l'histoire de cette insurrection parisienne qui a duré 72 jours mais qui a été porteuse de projets émancipateurs à la modernité évidente.

Accès libre uniquement à cette exposition



Samedi 25 septembre – à partir de 16h30

- **A 16h30**, visite commentée de l'exposition temporaire par les Amis-e-s du Berry de la Commune /Indre
- **A 18h00**, Conférence « **Il y a 150 ans la Commune de Paris : la révolution parisienne et la paysannerie** » par les Ami-e-s du Berry de la Commune /Indre

Comprendre l'échec de l'alliance de la Commune avec les campagnes en 1871

Conférence suivie d'une projection et d'un débat

Entrée gratuite - Renseignements : 02 54 48 00 57

Samedi 16 octobre – à partir de 11h00

« **Journée du cidre doux et des châtaignes grillées** », organisée par l'association des Amis de la Maison des Traditions – **Tout public**
Pressage à l'ancienne des pommes, vente de galettes aux pommes de terre cuites au four à pain de la maison, stands de produits locaux, châtaignes grillées. Marché de producteurs locaux.

Repas des vendanges à 12h00

Entrée gratuite – Renseignements : 02 54 48 00 57



Jeudi 18 novembre 2021 de 15h30 et 19h, salle des fêtes « La Tazonnière » de Chassignolles

Don du Sang

Vous pouvez aussi consulter le Trait d'union dématérialisé sur le site internet de la commune www.chassignolles.fr, dans la rubrique vie communale.



